

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SAGE Bassin de la Brèche

14 Mai 2019

Réunion de Bureau de la Commission Locale de l'Eau
Tendances et Stratégie



Calendrier



jan-19 fév-19 mar-19 avr-19 **mai-19** juin-19 juil-19

Phase 2 : Scénarios et stratégie (tranche optionnelle 1)

Collecte et traitement des données, rencontres avec les acteurs						
Mise en forme du scénario tendanciel						
Définition des scénarios alternatifs		△				
Caractérisation des scénarios alternatifs				△		
Mise en forme des scénarios alternatifs et de la stratégie				⊙ _{VP}	⊙ _{VF}	⊙ _{VF}
Préparation de l'évaluation environnementale						

- Réunions des commissions thématiques
- Réunion d'inter-commission
- Réunion du bureau de la CLE
- Réunion du comité de rédaction
- Réunion de la CLE
- Réunion des élus
- Réunions avec les services de l'état

aoû-19 sept-19 oct-19 nov-19 déc-19 jan-20 fév-20

Phase 3 : Rédaction des documents du SAGE et relecture juridique (tranche optionnelle 1)

Rédaction 1 ^{ère} version PAGD et règlement	VP	x 3	⊙	⊙ _{V1}		
Rédaction 2 ^{ème} version consolidée des documents					⊙ _{V2}	⊙ _{VF}
Mise en forme du rapport environnemental				VP		VF

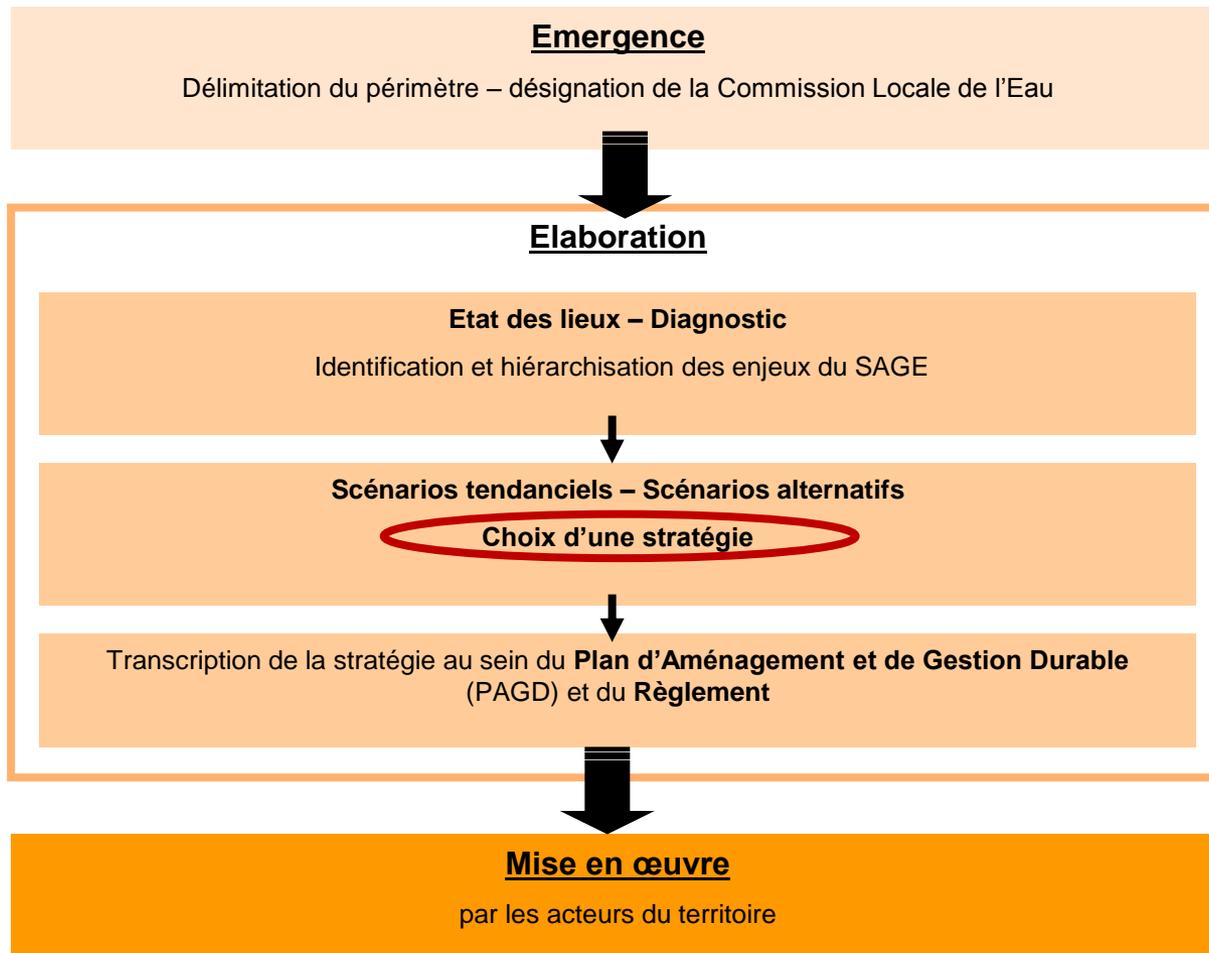
mars-20 avr-20 mai-20 juin-20 juil-20 août-20 sep-20 oct-20 nov-20 déc-20 jan-21 fév-21

Phase 4 : Consultation et enquête publique (tranche optionnelle 2)

Consultation											
Analyse des avis et préparation du dossier d'enquête					⊙	⊙					
Enquête publique											
Analyse des remarques et préparation du dossier définitif									⊙	⊙	
Assistance jusqu'à l'arrêté préfectoral d'approbation											

14 mai 2019 | Tendances et Stratégie

Où en est-on du SAGE ?



1. Éléments de tendance

2. Trame de la stratégie

3. Points décisifs

L'objectif de la réunion est de trouver un accord sur ce qui sera présenté en CLE

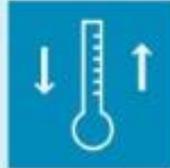
Éléments de tendances

Impacts futurs sur les ressources en eau et évolutions probables

Le changement climatique : des impacts transversaux



Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie, d'ici 2 100 ...



- Augmentation d'environ 2°C de l'eau de surface
- Réduction des précipitations d'environ 12%
- Augmentation de l'évapotranspiration d'environ 23% d'ici 2100
- Réduction des débits de 10 à 30%
- Réduction de la recharge des nappes d'environ 30%
- Augmentation des sécheresses extrêmes et des fortes pluies (en intensité et en fréquence)

- Augmentation du besoin en eau des cultures
- Déficits hydriques accentués
- Etiages plus sévères
- Assèchement des zones humides
- Risque d'accroissement des coulées de boues

Source : Stratégie de l'Agence de l'Eau Seine Normandie



Eléments de tendance sur la qualité de l'eau



Thème	Enjeu	Hierarchisation de l'enjeu	Evolution pressentie en l'absence de SAGE
Azote	Réduction des fuites d'azote d'origine agricole Amélioration de la gestion des eaux usées	FORT sur les aires de captages Grenelle et Conf. Env.	Stabilité
Phosphore	Amélioration de la gestion des eaux usées, en particulier par temps de pluie	FAIBLE Arré et Brèche FORT Béronnelle et ru de la Garde	Stabilité
Pesticides	Réduire les pesticides dans les cours d'eau	FORT sur l'ensemble des cours d'eau FAIBLE en eaux souterraines	Amélioration
Autres micro-polluants	Maîtrise des eaux pluviales urbaines	FAIBLE Arré et Brèche	Dégradation



Eléments de tendance sur l'équilibre quantitatif, gestion des ruissellements et des inondations



Thème	Enjeu	Hierarchisation de l'enjeu	Evolution presentie en l'absence de SAGE
Quantitatif	Assecs des sources de la Brèche et de l'Arré Vigilance de l'équilibre entre les besoins et de la ressource	MOYEN	Dégradation <i>Augmentation du nombre de forages, Diminution de la pluie efficace et de l'évapotranspiration</i>
Ruissellement	Améliorer la connaissance des axes de ruissellements et de l'aléa Développement de programme d'action pour la maîtrise des ruissellements	FORT	Dégradation <i>Augmentation des évènements pluvieux intenses, Pratiques agricoles : couverture du sol, travail du sol et surfaces en prairies</i>
Inondation	Améliorer la connaissance du risque inondation lié au débordement de la Brèche	MOYEN	Dégradation <i>Augmentation des évènements pluvieux intenses</i>



Éléments de tendance sur la qualité des milieux aquatiques et humides



Thème	Enjeu	Hierarchisation de l'enjeu	Evolution pressentie en l'absence de SAGE
Qualité des milieux	<p>Restauration hydromorphologique et de la continuité écologique</p> <p>Développement de zones tampons pour limiter le colmatage des cours d'eau par la limitation des transferts de particules fines</p>	FORT	Amélioration
Zones humides	<p>Protection, restauration des zones humides</p> <p>Communication sur leur valeur patrimoniale (élus, propriétaires...)</p> <p>Maîtrise du développement des foyers d'espèces invasives</p>	FORT	Dégradation <i>Pression de l'urbanisation</i>

Trame de la stratégie

Structuration

Thèmes

Objectifs

Leviers

Technique



Animation



Règle



Nature des leviers



Connaissance



Gouvernance



Juridique



Thème : Gouvernance

Objectifs : Assurer l'organisation indispensable à la mise en œuvre du SAGE

- Suivi et évaluation du SAGE
- Développement des liens avec les structures en charge de l'aménagement et de l'urbanisme (rédaction de PLU)
- Assurer la concertation et la communication sur les priorités du SAGE
- Mise en place d'un réseau de travail entre la structure porteuse et les EPCI-FP et assurer une articulation avec les SAGE voisins



Thème : Qualité des eaux superficielles (ESU) et souterraines (ESO)

Pollutions diffuses

- Objectifs** :
- Améliorer la connaissance de la qualité des eaux superficielles.
 - Diminuer les concentrations en pesticides en eaux superficielles.
 - Diminuer les concentration en nitrates en ESO à 35 mg/L et en pesticides en ESU et ESO à 0,5 µg/L
 - Limiter les transferts d'azote sur les BAC
 - Zéro phyto pour les collectivités et les réseaux linéaires
 - Développer les surfaces en AB pour atteindre 5% des surfaces en AB.

- Mise en place de suivi complémentaires en eaux de surface (pesticides, polluants émergents), en lien avec la pluviométrie
- Sensibilisation et accompagnement des gestionnaires privés et des prescripteurs pour améliorer l'entretien des espaces urbanisés non publics et des réseaux linéaires
- Mise en œuvre de démarche Bassin d'Alimentation de Captages et d'animation agricole indépendante sur les captages prioritaires et sensibles dans les 3 premières années de l'animation du SAGE
- Réalisation d'études d'opportunité à l'Agriculture Biologique et au développement de filières courtes de productions locales à bas niveaux d'intrants



Thème : Qualité des eaux superficielles et souterraines

Assainissement

Objectifs :

- Limiter l'impact des eaux usées domestiques et industrielles sur les cours d'eau sensibles
- Atteindre le bon état pour les paramètres phosphore et ammonium

- Mise à jour des diagnostics de réseaux et des schémas d'assainissement
- Généralisation des diagnostics permanents, quantification des rejets directs d'eaux usées au milieu, et transmission des données à la Commission locale de l'eau
- Amélioration des réseaux d'assainissement pour limiter la fréquence des rejets directs à 12 déversements par an
- Contrôle des branchements et mise en place d'un programme de réhabilitation
- Limitation des rejets liés aux activités industrielles (eaux usées et pluviales) et mise en conformité des arrêtés avec l'objectif de bon état
- Amélioration de la connaissance de la pollution industrielle des sols et des eaux pluviales

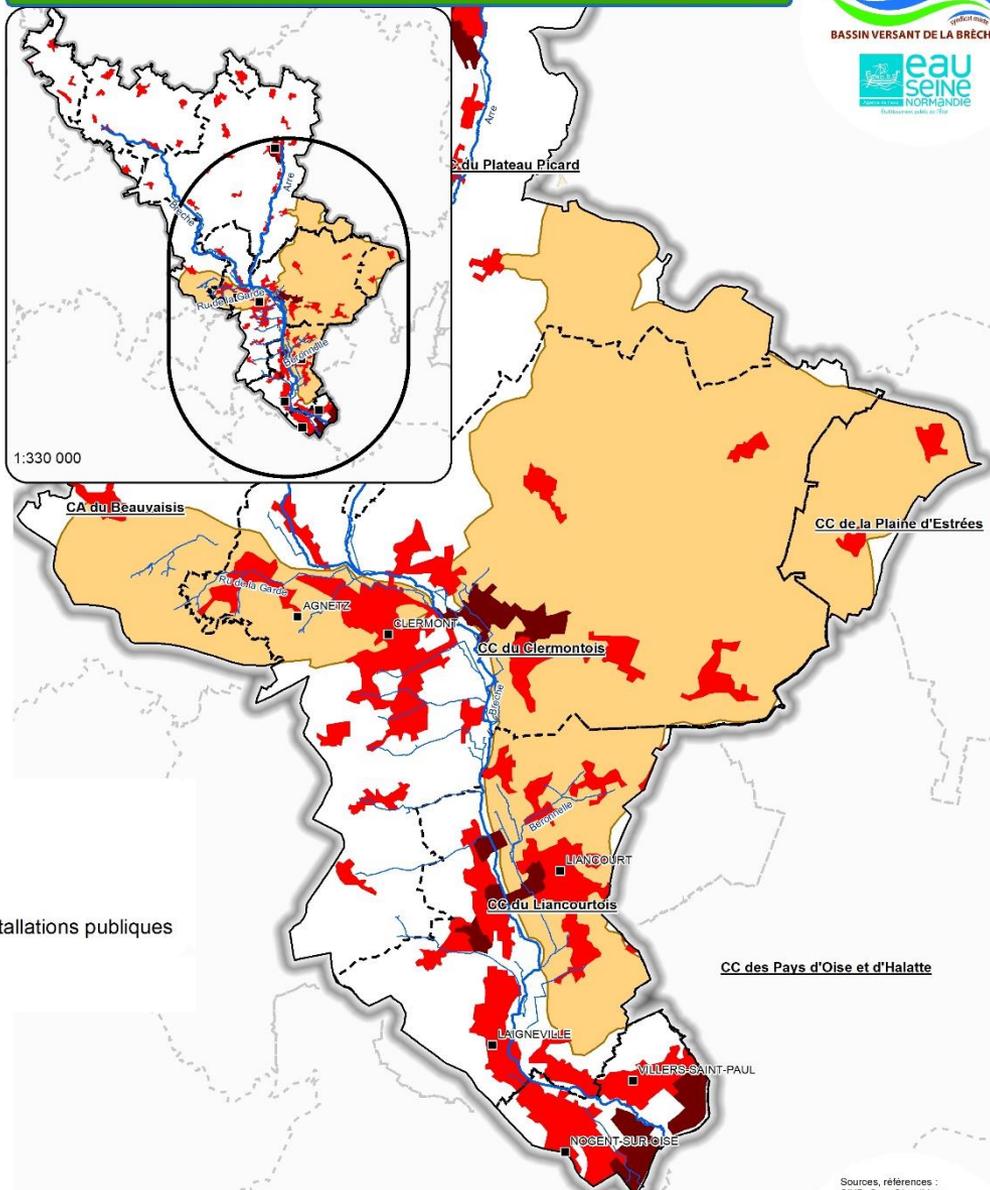


Thème : Qualité des eaux superficielles et souterraines

Assainissement

Zones prioritaires pour les dispositions concernant l'assainissement

Zones prioritaires pour les dispositions concernant l'assainissement



- Villes principales
- Cours d'eau
- Périmètre du SAGE
- Bassins versants de masses d'eau
- EPCI FP
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques



Thème : Quantité

Gestion quantitative

Objectifs :

- Limiter les assecs sur les tronçons amont des cours d'eau
- Assurer l'équilibre besoins / ressources

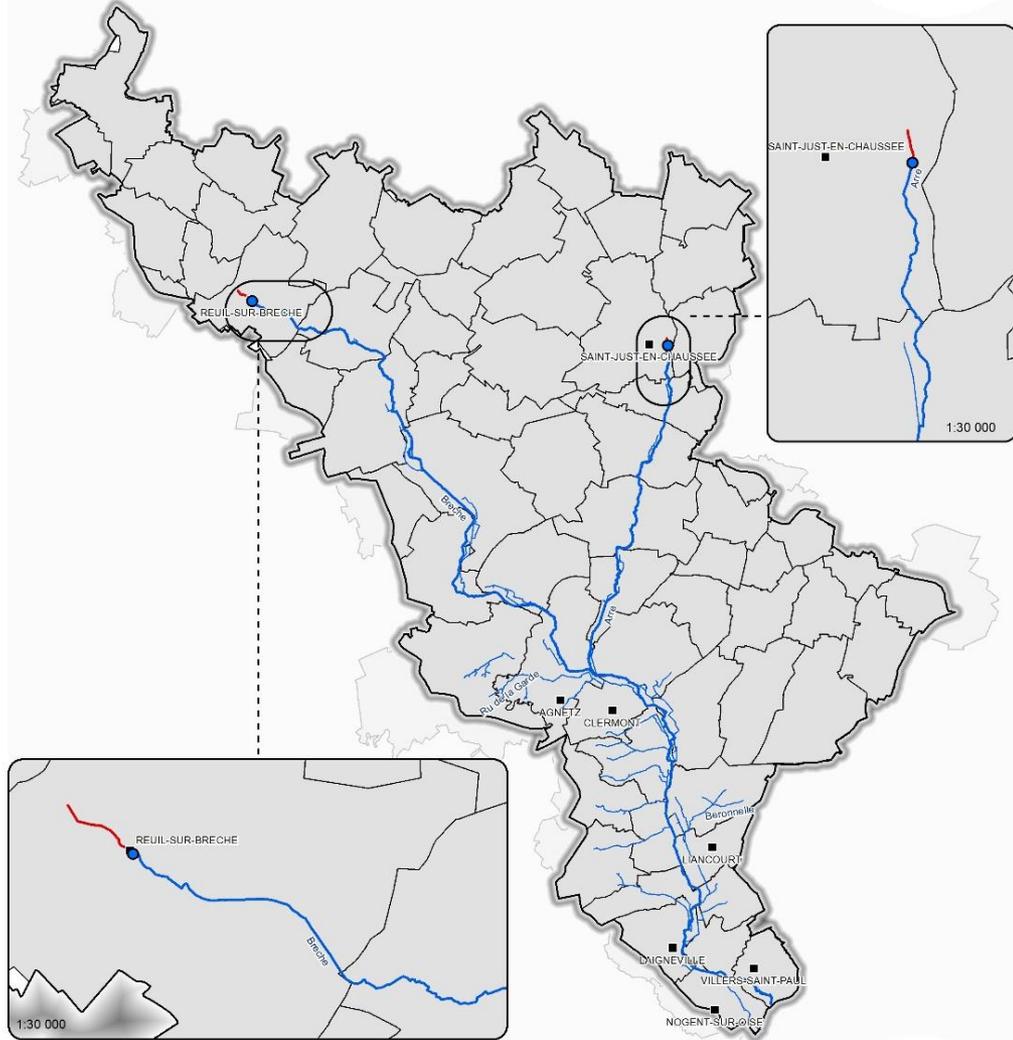
- Amélioration de la connaissance et de la représentativité des suivis piézométriques
- Amélioration de la connaissance sur les assecs en affinant le réseau ONDE en fréquence sur les tronçons amont de la Brèche et de l'Arré
- Réalisation d'une étude globale sur les volumes prélevables à l'échelle de l'hydrosystème
- Amélioration de la connaissance des échanges nappes / rivières pour les tronçons amont de la Brèche et de l'Arré
- Réalisation d'un atlas de forages (synthèse des données existantes)
-  Eloignement des forages des cours d'eau
 - Centralisation des données sur les prélèvements réels
 - Centralisation des données sur les rendements, et les Indices Linéaires de Pertes
 - Gestion patrimoniale des réseaux d'Adduction en Eau Potable
- Incitation à la conduite d'études sur l'équilibre besoins/ressources ciblées sur certains BAC
- Développement d'une animation agricole sur les enjeux de l'irrigation



Thème : Quantité

Gestion quantitative

Tronçons de cours d'eau concernés par les assecs



Tronçons de cours d'eau sensibles aux assecs

- Stations du réseau ONDE
- Tronçons cours d'eau assecs
- Cours d'eau
- Communes
- Périmètre du SAGE
- Villes principales

Sources, références : SIVB, OpenStreetMap, Réseau ONDE



14 mai 2019

Tendances et Stratégie



Maîtrise des ruissellements et de l'érosion

Objectifs : - Améliorer la connaissance des phénomènes de ruissellement-érosion
- Limiter l'impact des phénomènes d'érosion sur les biens et les personnes et les milieux aquatiques

- Organisation de la compétence sur le ruissellement et de lutte contre l'érosion des sols
- Réalisation d'un diagnostic global des phénomènes de ruissellement et d'érosion
- Animation d'un programme de lutte contre l'érosion
- Préservation des axes de ruissellements de l'imperméabilisation
- Préservation des éléments du paysage



Maîtrise des inondations

- Objectifs :**
- Protéger les zones d'expansion des crues
 - Limiter l'accroissement de la vulnérabilité aux phénomènes d'inondation
 - Limiter les à-coups hydrauliques dans les cours d'eau
 - Limiter l'impact quantitatif des eaux pluviales

- Validation de l'Atlas des Zones Inondables et intégration dans les documents d'urbanisme
- Préservation des zones d'expansion de crues de l'urbanisation
- Développement et actualisation des outils de planification de gestion des eaux pluviales (zonage pluvial et schéma directeur)
- Retranscription dans les documents d'urbanisme et les règlements d'assainissement pluvial, les prescriptions des zonages pluvial et schémas directeur des eaux pluviales
- Réalisation d'études de gestion intégrée des eaux pluviales pour les aménagements soumis à la loi sur l'eau
- Promotion des techniques intégrées de gestion des eaux pluviales auprès des professionnels de l'aménagement urbain



Continuité écologique

Objectifs : Poursuivre le rétablissement de la continuité écologique

- Planification et coordination des actions de restauration de la continuité écologique, par un accompagnement des propriétaires
- Mise en conformité d'ouvrages altérant la continuité écologique sur l'Arré
- Coordination pour l'ouverture des ouvrages, périodiquement en fonction des cycles biologiques



Continuité écologique



Ouvrages altérant la continuité écologique sur l'Arré



Hydromorphologie

Objectifs : - Améliorer la connaissance de la qualité biologique des affluents
- Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau (en particulier Béronnelle et Ru de la Garde)
- Réduire de taux d'étagement à moins de 20%

- Mise en place de suivis biologiques complémentaires
- Restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau
- Développement d'une stratégie foncière pour favoriser le reméandrage et l'accès du public
- Protection des cours d'eau par un recul de 10 mètres des constructions nouvelles au cours d'eau
- Sensibilisation au retrait des peupleraies en bords de cours d'eau
-  Limitation de l'artificialisation des cours d'eau
- Communication à développer auprès des élus, des services techniques communaux et des propriétaires riverains
- Accessibilité des berges au grand public par des voies douces



Zones humides

Objectifs : - Assurer le maintien des zones humides existantes
- Affiner la connaissance des fonctionnalités des zones humides

- Valorisation des zones humides
- Sensibilisation à l'entretien des zones humides auprès des collectivités, propriétaires et agriculteurs
- Diagnostic des fonctionnalités des zones humides
-  Préservation des zones humides : évitement et compensation de leur destruction
- Gestion adaptée de 100% des zones humides communales
- Restauration des zones humides dégradées au regard des fonctionnalités
- Intégration et protection des zones humides dans les PLU
- Acquisitions foncières pour assurer l'usage des zones humides prioritaires
- Réalisation de l'inventaires des mares
- Protection des zones humides : intégration dans les PLU et mobilisation de l'Obligation Réelle Environnementale

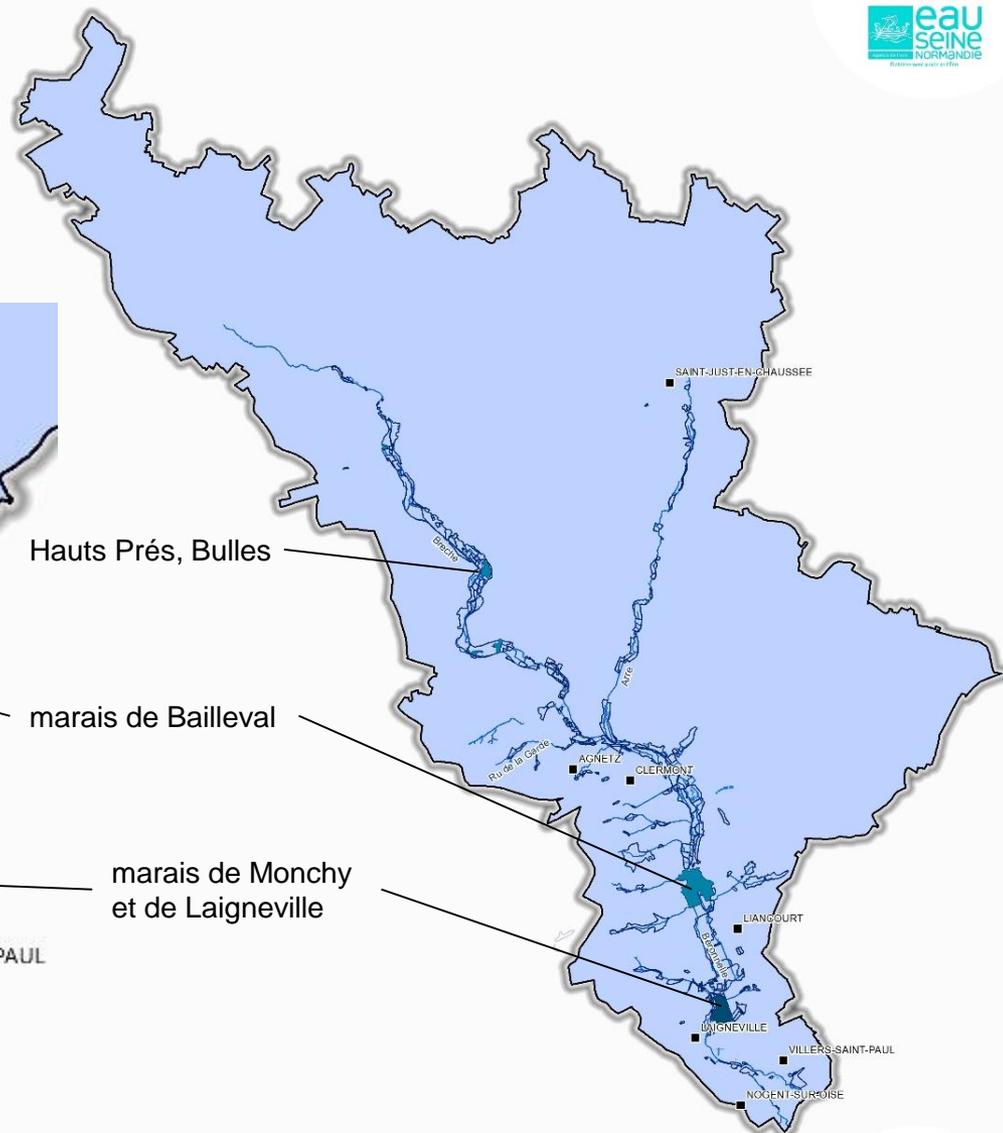
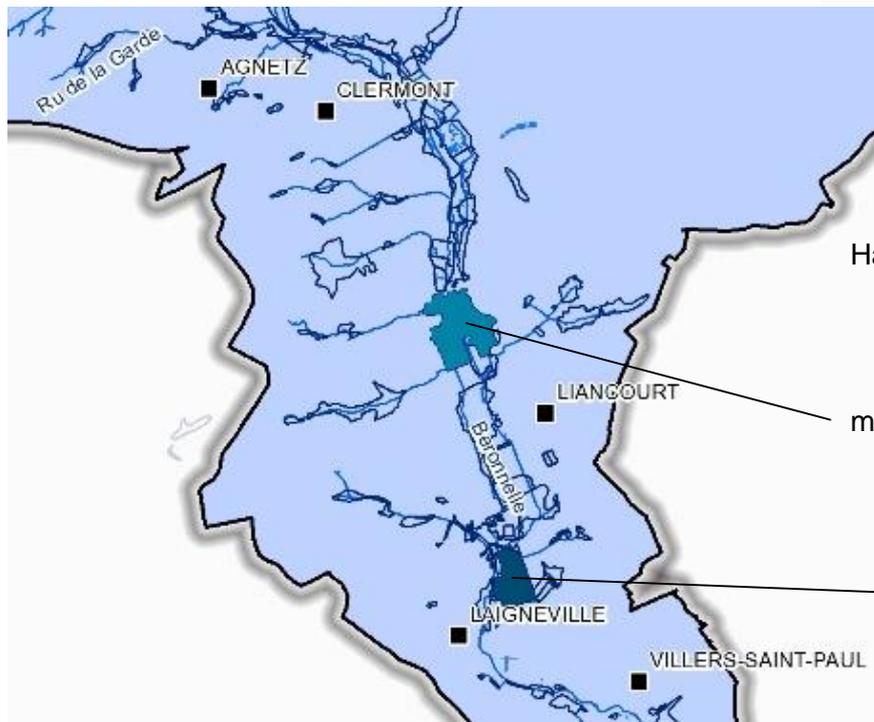


Thème : Qualité des milieux

Zones humides prioritaires



Zones humides



Source : Inventaire des zones humides du bassin versant de la Brèche, 2013

□ Inventaire des zones humides

Zones humides prioritaires relativement à leur intérêt écologique

- Intérêt fort
- Intérêt très fort

- Villes principales
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Périmètre du SAGE

Sources, références : SIVB, OpenStreetMap, DREAL, AESN



1/130 000

14 mai 2019

Tendances et Stratégie

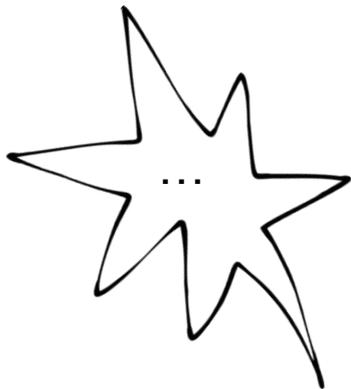


Espèces exotiques envahissantes

Objectifs : Limiter le développement de nouveaux foyers d'espèces exotiques envahissantes et l'expansion des foyers historiques

- Sensibilisation à la gestion des espèces exotiques envahissantes
- Suivi des foyers et interventions ciblées

Points décisifs





Propositions de 4 règles

Thème : Quantité



- Eloignement des forages des cours d'eau
*Interdiction de forages sur une bande de part et d'autre des cours d'eau.
Précaution pour limiter leur potentiel impact sur les cours d'eau.
Exception pour les forages AEP.*

Thème : Qualité des milieux



- Coordination pour l'ouverture des ouvrages, périodiquement en fonction des cycles biologiques
- Limitation de l'artificialisation des cours d'eau
- Préserver les zones humides : éviter et compenser leur destruction



Règles sur la qualité des milieux

1. Coordination pour l'ouverture des ouvrages (vannes), périodiquement en fonction des cycles biologiques

Efficacité

Permet la franchissabilité piscicole. Tous les ouvrages ne sont pas manoeuvrables. Ouvrages existants liés à des prélèvements permanents

Faisabilité

Peu coûteux mais demande de la concertation, sensibilisation et une vérification de la règle

2. Limitation de l'artificialisation des cours d'eau

Contestation de la légalité de déclaration de IOTA (loi sur l'eau) affectant le lit mineur des cours d'eau

Efficacité

Limite les nouveaux impacts

Faisabilité

Contraintes pour certains projets

3. Préservation des zones humides : évitement et compensation de leur destruction

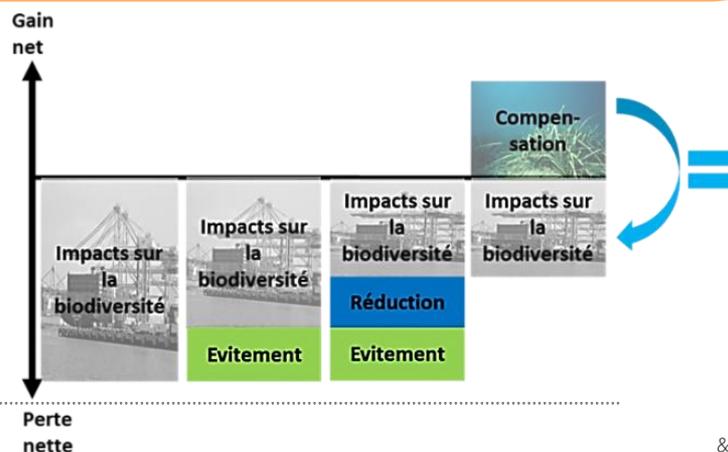
- Evitement de la destruction de 100% des zones humides prioritaires.
- Compensation des zones humides détruites selon les fonctionnalités et les espèces : 100% en création, 200% en restauration.

Efficacité

Permet une prise en compte lors des instructions des dossiers loi sur l'eau pour les zones humides > 1000m²

Faisabilité

Ajoute des contraintes supplémentaires aux projets



Prochaines étapes

	jan-19	fév-19	mar-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19
Phase 2 : Scénarios et stratégie (tranche optionnelle 1)							
Collecte et traitement des données, rencontres avec les acteurs							
Mise en forme du scénario tendanciel							
Définition des scénarios alternatifs							
Caractérisation des scénarios alternatifs							
Mise en forme des scénarios alternatifs et de la stratégie					 VP		 VF
Préparation de l'évaluation environnementale							

-  Réunions des commissions thématiques
-  Réunion d'inter-commission
-  Réunion du bureau de la CLE
-  Réunion du comité de rédaction
-  Réunion de la CLE
-  Réunion des élus
-  Réunions avec les services de l'état

Calendrier des prochaines réunions

- **Commissions Locale de l'Eau**
 - 3 juin
 - 1^{er} juillet